



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

PAR COURRIEL : andrej.roy@uqo.ca

Ottawa, 29 mai 2017

Aux membres du Comité de gouvernance et
de déontologie du conseil d'administration de l'UQO
a/s Me André J. Roy, secrétaire général
Université du Québec en Outaouais

Objet : Appui à la professeure Louise Briand, représentante des professeures et professeurs au conseil d'administration de l'UQO

Madame, Messieurs,

Au nom de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU), qui représente plus de 70 000 membres du personnel académique partout au pays, nous tenons à vous faire part de notre indignation face au geste posé par le Comité de gouvernance et de déontologie du conseil d'administration de l'UQO de menacer la professeure Louise Briand de révocation.

Les membres internes qui siègent au conseil de l'administration des institutions d'enseignement supérieur ont droit à tous les égards qu'appelle la fonction d'administrateur. Plus particulièrement, la professeure Louise Briand mérite d'être traitée de manière équitable et respectueuse de sa liberté académique, de sa liberté politique et de sa liberté d'expression.

Nous vous demandons de reconnaître la contribution inestimable des membres du conseil d'administration issus de la communauté universitaire ainsi que celle des observateurs permanents qui représentent les groupes de soutien et professionnel.

Au nom du principe fondamental de la gouvernance collégiale et de l'intérêt de l'UQO, nous demandons le rejet de la plainte logée à l'endroit de la professeure Louise Briand.

Le directeur général,

David Robinson

c.c. Syndicat des professeures et professeurs de l'UQO (secretariat@spuqo.com)
FP-CSN (Helene.Montreuil@csn.qc.ca)